



En partenariat avec URCL - PARIS

Destination : EGYPTE

12 jours / 10 nuits

Du 6 au 17 mars 2023

PERSONNES INSCRITES : merci de remplir de façon bien lisible.

NOM **Prénom**

NOM **Prénom**

Adresse :

..... **Code Postal** : **Ville** :

Tél. : **Mobile** :

Adresse E-mail :@.....

| Prix personne Prestation terrestre calculées sur la base d'un US \$ = 0.89 € | Base 30 à 36 pers. | Base 25 à 29 pers | Base 20 à 24 pers. |
|---|--------------------|-------------------|--------------------|
| | 1 815 € | 1 830 € | 1 850 € |
| Part terrestre révisable indexée en US\$ | 1 279 \$ | 1 294 \$ | 1 314 \$ |

Nos prix comprennent : les vols internationaux Paris / Le Caire / Paris sur vols réguliers Air France - tous les transferts nécessaires et la mise à disposition d'un autocar privé adapté à la taille du groupe, climatisé - 2 vols intérieurs Caire / Louxor et retour - les taxes d'aéroport et de sécurité incluses (90 € à ce jour, révisables) – l'hébergement en hôtel et bateau 5* NL sur la base d'une cabine ou chambre double/twin - la pension complète du petit-déjeuner du J2 au dîner du J11 avec une eau minérale + thé/café aux repas - les visites et excursions mentionnées au programme + tous les frais d'entrées – 2 « sons et lumières » au Caire et Karnak, la découverte d'Abou Simbel avec déjeuner sur place - la présence d'un guide local professionnel francophone très qualifié - un carnet de voyage par couple ou personne seule incluant 1 guide touristique – les pourboires guide et chauffeur et personnel du bateau, les frais de visa 25 € / pers (révisables) - les assurances assistance et rapatriement incluant le motif Covid.
Nos prix ne comprennent pas : les autres boissons, l'assurance annulation (motif Covid compris) et bagage optionnelle.

→ **Chambre / cabine souhaitée :**

- Deux personnes (couple) Individuelle (nombre limité / supplément 285 €)
 - Deux personnes (deux lits) Je souhaite si possible partager ma chambre*
- (*) Dans le cas de l'annulation d'une des deux personnes installées en chambre à partager, la personne restante devra alors s'acquitter du supplément « chambre individuelle »

→ **PARTICULARITE** (allergie, régime alimentaire)
Nous ferons au mieux en fonction des impératifs locaux pour adapter le voyage en conséquence.

Souscription à l'assurance annulation-bagages. Le prix inclut uniquement l'assistance médicale et le rapatriement. Si vous payez par Carte Bancaire (renseignez-vous auprès de votre banque sur les garanties incluses), vous pouvez être couvert « annulation / bagages ».

Je souhaite souscrire l'assurance annulation/bagage incluant le motif pandémie, proposée par BELLE PLANETE
(2.75 % du montant total du voyage, avec le solde du voyage / détail du contrat sur demande/envoi par mail)
 Oui Non

→ **REGLEMENT : Bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 550 € / pers payable à l'inscription.**

- Par chèque, à l'ordre de BELLE PLANETE Par Carte Bleue
- Le solde est payable à réception de la facture de solde environ 45 jours avant le départ.

Formalités à ce jour : passeport français valable minimum 6 mois après le retour (Merci de nous transmettre la copie couleur, bien lisible) + mesures sanitaires évolutives en fonction de l'épidémie.

Je soussigné,, agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites ci-dessus, certifie avoir pris connaissance des Conditions Particulières de Vente de Voyages au verso, et avoir reçu le programme détaillé du circuit mentionnant les formalités d'entrée et de santé relatives à la destination.
Date et Signature (précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Merci d'adresser ce bulletin d'inscription avec votre acompte, autorisation CB ou chèque à URCL – immeuble Loire BC 500.11 – 6 place Niemeyer 94800 VILLEJUIF (date butoir 25 sept max)
Belle Planète 9- 11 avenue Michelet 93400 SAINT OUEN – tel : 01 41 66 30 90 - S.A au capital de 155 000 € - RCS Bobigny B 428 950 968
IM 093 11 0008 – Assurance RCP HISCOX police n° PRC 0120423

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE BELLE PLANETE

La signature du contrat implique l'adhésion aux conditions générales de vente définies par le décret du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992 ainsi que l'acceptation de nos conditions particulières de vente :

Art. 1 - ACOMPTE ET REGLEMENT :

Toute inscription à un voyage (groupe ou individuel) est validée uniquement si celle-ci est accompagnée d'un chèque d'acompte. Le solde devra parvenir à BELLE PLANETE au plus tard 30 jours avant la date de départ. A défaut de paiement, le voyage pourra être considéré comme annulé et le client encourt de ce fait les frais d'annulation prévus ci-après. A moins de 15 jours du départ, seul un paiement par chèque certifié sera accepté. Le carnet de voyage ne sera remis que contre encaissement de l'intégralité du prix des prestations correspondantes.

Art. 2 - PRIX :

Nos prix sont exprimés en Euros par personne et établis sur la base du dollar USD selon la parité 1 USD = 0.89 €. Ils peuvent être révisés au moment de la facturation finale 5 semaines avant votre départ en cas de modification du taux de change Euro / US\$, du coût du transport lié notamment au coût du carburant de l'autocariste local, du croisiériste ou des compagnies aériennes, hausses des droits d'entrées sur les sites, hausse de visa, la minoration du nombre de participants ou encore toutes variations des taxes et des redevances obligatoires y compris les taxes touristiques imposées par un tiers.

Art. 3 - HEBERGEMENT :

Selon les usages internationaux, les chambres doivent être libérées à midi et ne sont disponibles qu'à partir de midi, voire 14h00. Tous nos prix s'entendent par personne sur la base d'une chambre double. Toute personne seule logée en chambre individuelle devra acquitter un supplément. Si celle-ci souhaite partager une chambre double, nous ferons le maximum pour lui donner satisfaction. En cas d'impossibilité, ce supplément sera obligatoirement perçu et ne pourra donner lieu à une annulation de voyage. D'autre part, il est à noter que les chambres triples sont le plus souvent des chambres doubles dans lesquelles est ajouté un lit d'appoint pliant au confort sommaire. Les hôtels mentionnés au programme pourront être remplacés par des hôtels de catégorie similaire.

Art. 4 - TRANSPORT AERIEN :

Nous attirons votre attention sur le fait que les modifications des plans de vols de toutes les compagnies aériennes sont fréquentes et inévitables. Les horaires, les compagnies et les types de transport (vols réguliers, low-cost ou spéciaux, internationaux ou intérieurs) sont donnés à titre indicatif. Malgré toute sa bonne volonté, BELLE PLANETE ne peut maîtriser ces changements et s'engage, quand cela est possible, à fournir la prestation au plus près de celle initialement prévue dans le cadre du prix fixé ou de proposer une solution alternative à d'autres conditions tarifaires soumis au choix du client. Par conséquent, le client ne peut prétendre à aucun dommages et intérêts à cet égard.

Art. 5 - DUREE DU VOYAGE :

Les durées de voyage France / France ne correspondent pas au nombre de jours passés à destination mais à la durée totale du voyage, transport compris. Nos prix sont calculés selon le nombre de nuitées à destination (et non de journées). Le client pourra donc être privé de quelques heures de séjour à l'arrivée et/ou au départ, soit à cause des horaires d'avion, soit à cause des usages de l'hôtellerie internationale mentionnés ci-dessus, sans pour autant prétendre à un dédommagement.

Art. 6 - FORMALITES :

Les différentes formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (passeport, visa ...), indiquées sur nos programmes, s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Elles sont susceptibles de modifications entre la date de l'émission du contrat et celle du départ. Le client doit s'informer auprès des autorités compétentes des formalités spécifiques applicables, notamment aux mineurs.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne présente pas les documents de police et de santé exigés pour son voyage, aux autorités aéroportuaires le jour du départ.

Art. 7 - ASSURANCES :

BELLE PLANETE a souscrit un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société HISCOX, située 7C place du Dôme – Immeuble Elysée Défense – 92056 PARIS Cedex (police n° PRC 0120423). L'assurance assistance-rapatriement a été souscrite auprès de la Compagnie AXA (police n° AX 080414401). Vous êtes priés de déclarer tout sinistre couvert par nos assurances en faisant parvenir à la compagnie (avec copie à BELLE PLANETE) un courrier muni de toutes pièces justificatives prouvant les faits, dans un délai de 2 jours après votre voyage.

Art. 8 - ANNULATION D'UN GROUPE :

En cas d'annulation d'un voyage par le client, les sommes versées seront retenues par BELLE PLANETE. Le prix mentionné sur le contrat est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants et il sera revu si le nombre de participants diminue même si cette diminution est due à une maladie ou un cas de force majeure. BELLE PLANETE se réserve également le droit d'annuler le voyage à 21 jours du départ en cas de force majeure pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, les voyageurs concernés ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

Art. 9 - GARANTIE ANNULATION INDIVIDUELLE :

Absence de droit de rétractation : conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation.

Les prix proposés par BELLE PLANETE n'incluent pas la garantie annulation individuelle dont le montant est de 2.75 % du montant du voyage. Elle doit être souscrite au moment de la signature du contrat. Ces 2.75 % € ne sont pas remboursables et resteront à la charge de l'assuré dans tous les cas. De plus, une franchise AXA à hauteur 30 € par personne à compter de 45 jours du départ. Toute annulation individuelle émanant du client entraîne le versement de frais selon les barèmes suivants :

- plus de 90 jours avant le départ : 150 € de frais de dossier par personne,
- de 89 à 46 jours avant le départ : 250 € de frais de dossier par personne,
- de 45 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage,
- de 20 à 08 jours avant le départ : 70 % du montant du voyage,
- moins de 7 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage,

La date de l'annulation prise en compte est celle de la réception de l'avis d'annulation chez BELLE PLANETE et **qui doit correspondre à la date de survenance de l'évènement qui engendre l'annulation**. Les conditions d'annulation s'appliquent selon les listes nominatives adressées à BELLE PLANETE. Les frais de visas ne sont pas remboursables.

Art. 10 - RECLAMATIONS :

Malgré tous les soins apportés par BELLE PLANETE pour que votre voyage soit une réussite, il se peut que certains services dans certains pays ne vous donnent pas entière satisfaction. BELLE PLANETE vous invite à en faire part immédiatement au correspondant local afin d'y apporter une solution sur place. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Si le problème n'a pu être réglé localement, toute réclamation doit nous parvenir accompagnée de pièces justificatives par lettre recommandée avec accusé de réception 10 jours au plus tard après votre voyage. Le non-respect de ce délai ne donnera plus droit au client à des éventuels dommages et intérêts. A défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisie sont sur le site : <http://www.mtv.travel/>

Art. 11 – PROTECTIONS DES DONNEES :

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne présente pas les documents de police et de santé exigés pour son voyage, aux autorités aéroportuaires le jour du départ :

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

oui non

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat

Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 9 avenue Michelet 93400 à Saint Ouen, ou un courrier électronique à : infos@belleplanete.com

Art. 12 - RESPONSABILITES :

BELLE PLANETE, agissant en tant que mandataire de ses voyageurs auprès des différents prestataires de services (transporteurs, agences réceptives, hôteliers ...) ne peut être tenue responsable des annulations de départ, incidents techniques, accidents ou dommages survenant lors du voyage et ne peut être confondue avec ces derniers qui conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité. D'autre part, BELLE PLANETE ne peut être tenue responsable en cas d'annulation d'un départ par manque de participants, de défaut d'enregistrement selon le lieu et l'horaire de convocation quelle qu'en soit la cause même en cas de force majeure, de non-présentation des documents nécessaires au voyage (passeport valable, visa, carte d'identité, carnet de santé pour certaines destinations), de modifications d'horaires (retardés ou avancés), de changements d'itinéraires, de changements ou d'annulation de vols domestiques, de substitution d'un moyen de transport par un autre en cas de force majeure. Dans tous ces cas de figure ou pour toutes autres causes indépendantes de notre volonté, les clients ne pourront prétendre à aucun remboursement, dommages et intérêts. Les dépenses exceptionnelles résultant d'événements fortuits (grèves, incidents techniques, conditions atmosphériques, etc ...) seront à la charge du client. De même, tout voyage interrompu par le client pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY EST SEUL COMPETENT EN CAS DE CONTESTATION DE CES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Dernière mise à jour : le 1^{er} août 2022

AUTORISATION DE PRELEVEMENT PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

CONTRAT DE VENTE n°25147

Destination : EGYPTE avec URCL

Dates : 6 au 17 mars 2023

Note importante :

Si vous possédez, par exemple, une CB Gold MasterCard, Visa Premier, vous êtes assurés en cas d'annulation selon les conditions propres à chaque type de carte. Les autres cartes type Visa classique ou Master Card ne disposent pas de cette couverture. Merci de vérifier les garanties de votre contrat de carte bancaire y compris concernant la Covid.

Si votre carte expire en cours d'année ou si vous préférez nous transmettre vos numéros de CB par téléphone, merci de bien vouloir nous contacter au 01 41 66 30 90

Je soussigné(e), autorise la société **Belle Planète**, situé au 9/11 rue Michelet – 93 400 ST OUEN, à effectuer les prélèvements tels que mentionnés ci-dessous :

MODALITES DE PAIEMENT :

Dès l'inscription 550 € / pers. ou 1100 € pour 2 pers.

Au 15 février 2023 Solde sur présentation de notre facture finale

| R E G L E M E N T | | | |
|--------------------------|--|------|--|
| __ _ | __ _ | __ _ | __ _ |
| Numéro de carte | | | |
| Date d'expiration : | __ _ /__ _ | | |
| __ _ | Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de votre carte) | | |
| Nom du titulaire : _____ | | | |
| | | | Pour tout paiement par carte bancaire, datez et signez : |